

Saint-Alban-Auriolles
Compte rendu du Conseil Municipal
30 juillet 2020

Date de la convocation : 24/07/2020

Accueil des participants : 18h

Nombre des conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 3

Votants : 15

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

CLÉMENT Nicolas, **DAUTELLE** Anne-Marie, **LUCENAY** Jean-Claude, **BESSET** Claude, **PHILIPPEAU** Patrick, **BEAUMEL** Cédric, **JAUZION-GRAVEROLLE** Vincent, **SEGRETO** Lorraine, **CHAILLET** Marie-Françoise, **DEVANCIARD** Gilles, **THIBON** Max.

Absents avec pouvoirs :

- **Mme BOICHUT Lison** donne pouvoir à Mme DAUTELLE Anne-Marie.
- **Mme CAMBERLEIN Hélène** donne pouvoir à M. PHILIPPEAU Patrick.
- **Mme VANESSE Carole** donne pouvoir à M. PHILIPPEAU Patrick.

M. Claude BESSET est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Ordre du jour

- 1 FINANCES
 - Présentation du Budget principal et des budgets annexes.
 - Subventions d'équilibre du budget principal aux budgets annexes.
 - Vote des budgets : Budget principal et budgets annexes de l'année 2020.
- 2 SUBVENTIONS FONDS de SOLIDARITE 2020
 - Dispositif COVID-19 de soutien aux activités commerciales de proximité et investissements
 - Demande de subventions.
- 3 SDE 07
 - Transfert de compétence Éclairage Public
 - Convention ENF -Poste de Chantressac
- 4 SEBA

- Demande d'extension de réseaux « Combe de la Rameille »

5 DOLMENS

6 STATION DES FONTAINES

7 DIVERS

- Commission de contrôle des listes électorales
- Informations foyer rural
- Informations sur local « Atelier Relais » avenue Pasteur
- PVR « Robert »

1 – FINANCES

1-1 Présentation des budgets

M. le Maire, assisté de Mme CAROUGET BRIGITTE, donne lecture des budgets :

* Le budget principal

* les 3 budgets annexes (Atelier Relais – Point Presse et Boutique Musée).

Ils font part de la nécessité d'allouer une subvention d'équilibre au budget « Atelier-Relais ».

1-2 – Versement d'une Subvention d'équilibre exceptionnelle du Budget Principal au Budget Atelier Relais

Dans le cadre du budget annexe Atelier Relais, il s'avère que suite à la réalisation de travaux liée à l'agrandissement d'une salle de restaurant pour le traiteur « Abrinès », des frais ont été engagés par la commune. Ces frais devaient être remboursés sur plusieurs années par le versement de loyers.

Or, la société « Abrinès » ayant été mise en liquidation judiciaire, les loyers ne sont plus recouverts.

Proposition du versement d'une subvention d'équilibre exceptionnelle du budget principal au budget annexe Atelier Relais de 119 500,87 €.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

1-3 – Vote des budgets

A – BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Articles	Dépenses	Prévisions
11	CHARGES A CARACTERES GENERALES	350 392.48
12	CHARGES DE PERSONNEL	456 010
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	152 967
66	CHARGES FINANCIERES	37 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	121 500.90
	DEPENSES	1 117 870.38
23	Virement section d'investissement	178 615.04
042	Opérations d'ordre entre section	37 350
	TOTAL DEPENSES	1 333 835.42
Articles	Recettes	
13	ATTENUATION DE CHARGES	172 100
70	PRODUITS SERVICES	39 540
73	IMPOTS ET TAXES	510 677
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	264 267
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	11 592.64
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 495
042	Opération d'ordre	
	EXCEDENT REPORTE	333 163.78
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 333 835.42

Investissement

N° compte	INTITULE	Reste à réaliser 2016	Total budgétisé
	DÉPENSES		1 428 462.92
	REMBOURSEMENT EMPRUNTS		283 569.21

	DÉPENSES ÉQUIPEMENT		1 073 447.83
	SOLDE EXECUTION		71 445.88
RECETTES			1 428 462.92
C/021	VIREMENT FONCTIONNEMENT		178 615.04
C/1068	RÉSULTAT REPORTE		108 561.88
C/10	FCTVA – TA		80 000
C/13	SUBVENTIONS + PVR		323 936
C/16	EMPRUNTS		700 000
C/28	DOTATIONS AMORTISSEMENTS		37 500

- Section de fonctionnement 1 333 835.42
- Section d'investissement 1 428 462.92

2 762 298.34 €

Pour : 12
Contre : 3
Abstention : 0

B – BUDGET BOUTIQUE MUSEE

Fonctionnement :

Articles	Dépenses	22 808.08
11	Charges à caractère général	13 000
12	Charges de personnel	8 000
	Résultat reporté	1 808.08
	Recettes	22 808.08
70	Ventes de marchandises	22 808.08
74	Subventions	0

Le budget annexe Boutique Musée 2020 s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **22 808,08 €**.

Pour : 15
Contre : 0

Abstention : 0

C – BUDGET ATELIER RELAIS

Fonctionnement :

Articles	Dépenses	
11	Charges à caractère général	3 480
66	Charges financières (intérêts)	4 902.07
023	Virement à la section d'investissement	126 313.06
	TOTAL DEPENSES REELLES	134 695.13
Articles	Recettes	
75	Autres produits de gestion courante	15 194.26
77	Produits exceptionnels	119 500.87
	Total des recettes	134 695.13

Investissement :

DEPENSES		130 766.03
C/1641	Remboursement emprunts	17 140.02
	Opération d'équipement	
	Déficit d'investissement reporté	113 626.01
RECETTES		130 766.03
C/021	VIREMENT FONCTIONNEMENT	126 313.06
C/1068	RESULTAT REPORTE	4 452.97

Le budget annexe Atelier Relais s'équilibre :

- Section de fonctionnement : 134 695.13
- Section d'investissement 130 766.03

265 461.16 €

Pour : 15
Contre : 0

Abstention : 0

D - BUDGET ANNEXE PRESSE

Fonctionnement :

Articles	Dépenses	6 627.58
11	Charges à caractère général	5 675.58
042	Opération ordre transfert - amortissement	952
Articles	Recettes	6 627.58
70	Ventes de marchandises	4 712
	Excédent d'exploitation reporté	1 915.58

Investissement

Articles	Dépenses	2 728.00
21	Immobilisations corporelles	2 728.00
Articles	Recettes	
041	Opérations patrimoniales - amortissement	952
13	Subvention d'investissement	1 588
	Excédent d'exploitation reporté	2 728.00

Le budget annexe Point Presse s'équilibre :

- Section de fonctionnement : 6 627.58
- Section d'investissement 2 728.00

9 355.58 €

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2 - Subventions Fonds de solidarité 2020 : dispositif COVID-19 de soutien aux activités commerciales de proximité et investissements – demande de subventions.

M. le Maire fait part à l'Assemblée que chaque année, le Département finance les communes Ardéchoises au moyen du Fonds de solidarité. Il explique que le fonds de solidarité est composé de deux parts :

Pour la première part, au titre de 2020 et suite à la crise du COVID-19, le Département cofinancera via la première part les charges exceptionnelles supportées par les communes au titre de leurs interventions en faveur des commerces et commerçants de proximité.

M. le Maire propose donc à l'assemblée :

- l'exonération des droits de place par remise gracieuse pour les commerçants ayant souscrit un abonnement semestriel ou annuel et qui n'ont pu, en raison du confinement et des restrictions sanitaires liées au covid -19 être présents sur le marché hebdomadaire du lundi
- l'exonération par remise gracieuse d'une partie des loyers pour deux commerçants qui ont été impactés par la crise covid-19 à savoir : la boulangerie et La supérette
- de demander au Département une somme de 5000 € pour la constitution d'un fonds de solidarité en faveur des commerçants de la commune qui ont été impactés et qui en feront la demande

Pour la seconde part, au titre des investissements, M. le Maire propose d'inscrire deux actions :

- Acquisition d'une flotte de 15 vélos électriques
- Travaux pour installation de WC et lavabos dans la cantine scolaire

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

3 - SDE 07

- Transfert de la compétence de l'éclairage public de la commune au profit du SDE 07 au titre de la compétence facultative exercée par le SDE 07 en vertu de ses statuts.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

- Nouvelle convention ENF poste de Chantressac

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4 – SEBA

Demande d’extension du réseaux « Combe de la Rameille » : réactualisation de la convention.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

5 - Convention Dolmens

Dans le cadre du projet de valorisation et de protection des dolmens, des conventions de passage doivent être passées entre la Mairie, la communauté de communes des Gorges de l’Ardèche et le Conseil Départemental.

Demande d’autorisation de signature des conventions de passage sur le domaine communal.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

6 - Production station des Fontaines

Le SEBA doit reconstruire un bâtiment de production d’eau potable aux normes actuelles.

M. le Maire propose :

- de conserver l’actuel bâtiment de production datant de 1942 comme témoignage du patrimoine architectural
- d’autoriser la construction d’un nouveau bâtiment par le SEBA

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

7 - DIVERS

➤ Commission de contrôle des listes électorales

Sont nommés : Carole Vanesse, Cédric Beaumel, Vincent Jauzion-Graverolle, Marie-Françoise Chaillet et Max Thibon.

➤ Foyer Rural

M. le Maire constate l’absence de délibération sur un avenant de 111 682,87 € HT qui lui a été présenté par la maîtrise d’œuvre suite à l’intervention de l’Architecte des Bâtiments de France, ainsi que des irrégularités dans la documentation

administrative. Les travaux sont interrompus le 15/06/2020. Il est nécessaire d'établir un nouveau plan de financement et de faire un permis modificatif. Une rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet est prévue le 19/08/20.

➤ **Atelier relais**

Remise aux normes et réfection par les agents communaux de l'ancienne salle de restauration « Abrinés » pour une mise à disposition aux associations de la commune.

➤ **PVR Robert**

Création de la PVR par une délibération de 2013. Depuis aucun projet n'a été validé ni de convention signée. M. le Maire annonce donc cette PVR n'a plus lieu d'être.

Fin de séance : 19h37